



La Rentrée des Associations

Du 15 septembre 2018

Compte-rendu plénière 22 mars 2018

60 associations étaient représentées pour 70 personnes environ.

Présentation de l'évènement

Après analyse des bilans des éditions 2010, 2013 et 2016, l'AGLCA et la mairie de Bourg-en-Bresse travaillent pour que « la rentrée des associations » puisse se tenir tous les 2 ans en alternance avec « les estivales du sport ». La prochaine édition aura le samedi 15 septembre 2018.

Objectifs :

Dans la continuité des éditions précédentes, la rentrée des associations vise à répondre à 3 objectifs principaux :

- *Avoir une visibilité particulièrement importante*
Les associations proposent de nombreuses activités et projets. La rentrée des associations a pour objectif d'être un événement d'envergure qui permette ponctuellement aux associations bourgiennes d'accéder à des supports, des outils et une campagne de communication supérieure par rapport aux moyens dont elles disposent.
- *Mobiliser de nouveaux adhérents et de nouveaux bénévoles*
Les dirigeants associatifs expriment le fait que le renouvellement des bénévoles se fait difficile et le sentiment de voir toujours les mêmes dans les associations. Le projet de rentrée des associations vise à proposer un temps social, convivial et festif, véritable moment incontournable pour les habitants de Bourg en Bresse. Il vise à rassembler sur un même site un maximum d'associations et d'habitants afin de créer la rencontre entre le tissu associatif et des personnes qui cherchent une activité. Pour cette version 2018, l'enjeu est d'aller plus loin. En effet, l'objectif est aussi de confronter des habitants, qui ne sont pas sensibles aux associations et qui au premier abord ne souhaitent pas s'y engager, au dynamisme des associations afin de leur donner envie de les rejoindre.
- *Rencontrer les autres associations*
Le troisième objectif vise à permettre aux associations une meilleure interconnaissance entre elles. Par ce moment convivial, chaque association pourra découvrir les projets et activités des autres. Cet événement participe à créer un cadre facilitant les projets et les coopérations inter associatives.

6 partenaires

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, 6 partenaires travaillent à mettre en place l'édition 2018.

La ville de Bourg en Bresse est le principal financeur.

L'AGLCA, en tant que maison de la vie associative, a pour objet l'accompagnement de toutes les associations. Dans ce cadre, elle est organisatrice de la rentrée des associations.

La Tannerie, association culturelle incontournable de la ville de Bourg en Bresse, travaille en complémentarité avec la rentrée des associations en proposant de nombreuses animations dans le cadre de son événement culturel « Rock, love and carbu ».

La MJC de Bourg en Bresse co-organise cette édition en particulier sur l'aspect des pratiques culturelles.

Le comité de l'Ain de France Bénévolat organise aussi cette édition 2018 afin de travailler à la mise en valeur du bénévolat

L'Office Municipal des Sports de Bourg en Bresse s'associe aussi à la rentrée des associations afin que les associations sportives puissent y prendre toute leur place.

Le cadre de la rentrée des associations 2018

Le samedi 15 septembre 2018 de 14h à 19h. Grace au changement de lieu, l'installation n'est pas soumise aux contraintes du marché, l'amplitude horaire peut donc être plus importante. Le format en extérieur permet de solutionner le problème du BROUAHA sous le marché couvert.

Où ?

Un seul site : le parvis de la Tannerie.

Le format de départ est celui de 130 stands mis à disposition de 9 mètres carrés chacun. L'objectif est de pouvoir avoir une vision d'ensemble du nombre d'inscrits et de la place disponible pour pouvoir permettre à celles qui ont des besoins spécifiques, en particulier pour faire des démonstrations, de les mettre en place.

Les plans sont au travail et seront présentés en juin. Un accès voiture sera permis pour l'installation et le rangement mais les véhicules devront être enlevés avant le début de l'évènement. Il est demandé aux associations de préciser leurs besoins en accès électrique pour leur stand. Pour des raisons techniques et de sécurité, les organisateurs ne peuvent pas garantir l'accès l'électricité à toutes les associations.

Pour qui ?

Compte tenu du nombre de places et du principal financeur (ville de Bourg-en-Bresse) : les associations ayant leur siège social à Bourg ou, de façon très dérogatoire et sur avis du Comité d'organisation, celles développant principalement leur activité sur la commune. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée et devront se faire avant le 1er juin.

Lien pour l'inscription ci-après :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfQXMDif7Ec6yTP8StSb0T4Lo_37HY2gd9tiW1JcFb8hCuS2Q/viewform?usp=sf_link

Animations

- Un podium culturel
- Un podium sport
- Des concerts de blues et rock
- Une brocante musicale
- Des démonstrations au skate park
- Un défilé de voitures anciennes américaines
- Une projection de film en plein air

Un programme détaillé sera à faire afin que le déroulé de la journée s'enchaîne bien. Les associations qui souhaitent bénéficier d'un accès à un podium seront conviées au moins à une réunion de travail afin de coordonner les passages de chacun.

Le format 2018 vise donc bien à donner une envergure supplémentaire à la rentrée des associations en démultipliant sa force de communication avec 6 acteurs organisateurs qui communiquent tous sur le même événement.

En outre, par des animations variées et diversifiées, les organisateurs travaillent à faire converger sur un même espace différents publics : le tissu associatif, le tissu culturel, les amateurs de voitures anciennes et de brocantes, les amoureux de rides, les cinéphiles et les amateurs de concerts.

Ventes

Afin d'éviter tout problème de cohabitation avec les commerçants, les ventes seront limitées aux objets ayant directement trait avec l'activité de l'association, à l'exclusion de produits alimentaires et de boissons à consommer sur place. Rien n'empêche par contre d'offrir des petits gâteaux ou des jus de fruits. Interdiction cependant d'utiliser des bouteilles de gaz ou des réchauds électriques.

Comme on se trouve dans le cas d'une « vente au déballage », nous vous demandons de nous signaler expressément si vous pensez vendre et quoi (voir fiche d'inscription).

Conseil pour les stands

L'idée, c'est d'être là, avec quelques infos bien ciblées : une affiche, ou un panneau clair, quelques tracts... ou une activité, un jeu, une présence sympathique. Ne pas « attendre le client » mais aller vers lui. Les ordinateurs portables qui fonctionnent en boucle n'ont pas grand intérêt, surtout à l'extérieur. Si des associations ressentent un besoin d'aide pour bâtir un stand attrayant, l'AGLCA peut organiser avant l'été un petit temps d'échange là-dessus (contacter Loïc BASSET-BOUGAIN à l'AGLCA).

En cas de pluie

Le repli se fera sous le marché couvert (décision prise le jeudi 13).

Le marché couvert est utilisé jusqu'à 14h30. Installation possible vers 15h30 jusqu'à 19h.

Un des deux podiums sera maintenu et il sera demandé aux associations d'utiliser un stand pour deux.

Installation et désinstallation

Lors des éditions précédentes, l'organisation de l'évènement demandait environ 35 personnes. Un appel est fait dans le formulaire d'inscription aux personnes qui pourraient aider le samedi matin à l'installation et le soir au rangement.

Divers

L'AGLCA fait le lien avec la ville de Bourg en Bresse afin de pouvoir mettre en cohérence l'accueil des nouveaux habitants avec la rentrée des associations.

Les organisateurs étudient la possibilité d'utiliser les locaux de la Tannerie comme vestiaires pour les associations qui font des démonstrations et de pouvoir accéder à des espaces plus sombres pour les associations travaillant sur l'outil vidéo.

Les organisateurs étudient la possibilité de mettre en place des navettes entre le centre-ville et la rentrée des assos.

Il est demandé aux dirigeants associatifs ayant plusieurs casquettes de se signaler afin de pouvoir installer les différentes associations à proximité. La répartition des stands se fera ensuite en fonction des contraintes techniques puis de façon aléatoire.

Les organisateurs étudient la possibilité de fermer la rue Alfred de Vigny.

Informations/Contacts

Tél : 04 74 23 29 43 - rentree@aglca.asso.fr ou sur rendez-vous

Pour les inscriptions sur internet : Sandra BÉGON

Pour les autres questions : Loïc BASSET-BOUGAIN

Prochaines réunions plénières :

- Le mardi 26 juin de 18h30 à 19h30 à l'AGLCA (salle 0.23)
- Le jeudi 6 septembre de 18h30 à 19h30 à l'AGLCA (salle 0.23)
- Bilan le mardi 2 octobre 18h30 à 19h30 à l'AGLCA (salle 0.23)